

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 29 août 2017**

CP2017\_08\_29  
id. 3484

*L'an deux mille dix sept, le vingt neuf août , les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.*

*Présents :*

*M. ASTRUC, M. BESIERS, Mme CABOS, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAUX, Mme FERRERO, M. HEBRARD, M. HENRYOT, Mme JALAISE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme RIOLS, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, M. WEILL*

*Absent(s) représenté(s) :*

*M. BEQ (pouvoir à Mme MAURIEGE), Mme LE CORRE (pouvoir à M. DEPRINCE), Mme NEGRE (pouvoir à M. WEILL)*

*Absent(s) :*

*M. ALBUGUES*

*Nombre de membres de la Commission Permanente : 19*

*Quorum :10*

*Le quorum légal étant atteint, la Commission Permanente peut valablement délibérer.*

**SUBVENTIONS AUX ACTEURS CULTURELS**

Par délibération du 6 juin dernier, la Commission a fixé les subventions allouées aux acteurs culturels ayant déposé une demande d'aide, dans la limite des enveloppes budgétaires définies lors du Budget Primitif.

Globalement, le montant des enveloppes 2017 consacrées à la culture s'élève à **864 000 €**. La Commission a déjà attribué **850 955 €** de subventions. Un reliquat de **13 045 €** reste disponible afin de répondre à de nouvelles demandes.

La communauté de communes Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain sollicite un soutien financier départemental de 5 000€ pour l'organisation de la saison culturelle « les **Embarcadères 2017** », manifestation précédemment portée par le pays montalbanais, et antérieurement subventionnée dans ce cadre.

Cette saison culturelle offre des séances de cinéma en plein air (association Eidos), des représentations théâtrales (associations Le Local-espace Jean Durozier, le Théâtrophone et Confluences), un ciné-concert (association Eidos et Les Passions-orchestre baroque de Montauban) sur un large territoire couvrant la communauté de communes Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain et celui de Grand Sud Tarn-et-Garonne.

La situation des enveloppes budgétaires concernées s'établirait comme suit :

- Enveloppe globale.....	<b>864 000 €</b>
- Engagement à la précédente Commission .....	<b>850 955 €</b>
- Engagement à la présente Commission .....	<b>5 000 €</b>
- Reliquat.....	<b>8 045 €</b>

## **DECISION de la COMMISSION PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Départemental du 28 avril 2015 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Vu les délibérations du 4 avril 2017 et 6 juin 2017 ci-dessus rappelées,

Après en avoir délibéré,

### **LA COMMISSION PERMANENTE :**

- Approuve, selon les conditions susvisées, l'attribution d'une subvention départementale au titre de la politique de soutien aux acteurs culturels à la communauté de communes Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain d'un montant de 5 000 € pour l'organisation « des Embarcadères 2017 » ;

- Précise que les dépenses correspondantes seront prélevées sur les crédits inscrits à l'article 65734 sous-fonction 311 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Christian ASTRUC